

# 'Les robots vont nous piquer nos emplois ? Taxons-les !'

Le Vif - Amid Faljaoui directeur – 24/10/16

*Les robots vont nous voler nos emplois, il est donc légitime de les taxer !  
Ce n'est pas exactement comme cela que le ministre wallon du Budget,  
Christophe Lacroix (PS), a présenté sa nouvelle taxe sur  
l'automatisation, mais l'idée y est... Une bonne idée ?*

Il n'a pas fallu plus de deux jours pour que ce projet de taxation n'essuie toute une série de critiques. D'abord, de la part du partenaire de gouvernement, le cdH, qui a rappelé que l'essor du numérique est stratégique pour la Wallonie et donc peu compatible avec une taxe sur l'automatisation. Quant au patronat wallon, il a réagi tout aussi fermement en indiquant que l'idée était plus que mauvaise et qu'elle pose la question de savoir si le gouvernement wallon n'est pas schizophrène... Car d'un côté, le gouvernement veut, via le Plan Marshall ou le Fonds numérique, accélérer l'industrie du futur. Mais de l'autre, il veut prendre une mesure qui est un frein pour l'éclosion de cette industrie du futur.

Le ministre du Budget s'en est tiré en disant qu'il voulait taxer l'automatisation et pas le numérique. Mais là encore, les critiques ont eu beau jeu de lui dire que la différence entre automatisation et numérique est de l'épaisseur d'une feuille de papier, et qu'elle est donc très artificielle. En fait, l'idée du ministre du Budget mérite qu'on s'y arrête, même si elle est impraticable par la seule petite Wallonie.

*L'idée serait de taxer les propriétaires de robots sur la valeur ajoutée que leur procurent toutes ces machines*

En effet, plusieurs études récentes aux États-Unis, en France, mais aussi en Belgique, ont démontré qu'environ 50% des métiers vont disparaître d'ici 20 ans maximum ! Ils vont disparaître parce que le numérique et l'intelligence artificielle les auront remplacés avantageusement par des algorithmes ou des robots. Des métiers comme chauffeurs de taxi ou de poids lourds, des métiers comme démarcheurs téléphoniques, et même des métiers plus intellectuels comme analyste crédit au sein d'une banque, comptable, avocat ou journaliste vont en partie disparaître. Il est même possible que ces prévisions de 50% de métiers qui vont disparaître soient sous-estimées... car elles ne tiennent pas compte du fait que les robots vont encore s'améliorer, et souvent d'eux-mêmes via l'intelligence artificielle !

Donc, pour financer la retraite ou la vie des personnes qui seront mises sur le carreau, l'idée serait de taxer les propriétaires de ces robots ou de ces algorithmes sur la valeur ajoutée que leur procurent toutes ces machines. En clair, la taxe sur les robots alimenterait une caisse commune pour assurer la solidarité avec les gens mis

au chômage, vu que les deniers publics ne pourront pas compenser toutes ces pertes d'emplois.

L'idée du ministre du Budget n'est donc pas idiote dans son principe, mais elle a l'inconvénient d'arriver trop tôt. Nous n'en sommes pas encore là, grâce au ciel, et le monde politique, et parfois aussi patronal, a besoin de voir le feu à la maison avant de sortir les extincteurs. Sans compter qu'une telle taxe ne peut pas être prise par la seule petite Wallonie, elle doit être prise au niveau européen, sinon plus aucun investisseur ne viendra dans le sud du pays. Comme dirait l'autre, c'est avoir tort que d'avoir raison trop tôt !